



Prix Jean-Louis GERONDEAU – SAFRAN

RÈGLEMENT DU PRIX JEAN-LOUIS GERONDEAU - SAFRAN Édition 2021

Article 1 : Objectifs et présentation générale du Prix JL Gerondeau - Safran

Ce prix de stimulation de la construction d'un projet entrepreneurial a pour objectif de contribuer à l'émergence et/ou à la maturation de projets innovants, pouvant donner lieu à une création d'entreprise, portés par des équipes d'anciens élèves ou d'élèves du cycle ingénieur polytechnicien, d'étudiants ou de diplômés des programmes Bachelor et Master de l'École polytechnique, de doctorants ou de jeunes docteurs de l'École Doctorale. En 2021, leurs homologues étudiants et jeunes diplômés des écoles constituant l'Institut Polytechnique de Paris (ENSTA Paris, ENSAE Paris, Télécom Paris et Télécom SudParis) peuvent désormais candidater.

Le prix est doté de 45 k€ par la Fondation de l'École polytechnique dans le cadre de la convention signée avec la société Safran. Le nombre de projets lauréats est fixé à un maximum de 3 par an. Les prix sont versés à l'équipe porteuse du projet et les seuls engagements demandés aux lauréats sont de se consacrer très essentiellement à leur projet au cours des quinze mois suivant leur nomination et de faire un reporting au moins succinct en juin de chaque année durant 3 ans.

Article 2 : Participation

Le Prix JL Gerondeau - Safran s'adresse aux porteurs d'un projet de création d'entreprise ainsi qu'aux entrepreneurs venant de créer leur start-up (date de création effective après le 1^{er} janvier 2021).

L'opération est ouverte aux anciens élèves et étudiants diplômés depuis moins de 5 ans (cycle ingénieur polytechnicien, programmes Bachelor et Master de l'X, École doctorale) et aux élèves et étudiants en cours de cursus de ces mêmes cycles de formation.

Peuvent également candidater leurs homologues étudiants et jeunes diplômés depuis moins de 5 ans des écoles constituant l'Institut Polytechnique de Paris (ENSTA Paris, ENSAE Paris, Télécom Paris et Télécom SudParis), aux mêmes conditions inhérentes à leur diplomation.

Article 3 : Organisation

L'opération est organisée par la Direction Entrepreneuriat et Innovation de l'X (DEI), en collaboration avec la Fondation de l'X, la Direction des Études et l'École Doctorale de l'X.

Contacts : Mathilde Pruvost, mathilde.pruvost@polytechnique.edu
Sébastien Barnier, sebastien.barnier@polytechnique.edu
Jacques Tamisier, jacques.tamisier@wanadoo.fr



Article 4 : Comité d'attribution du prix JL Gerondeau - Safran

Le comité est composé des personnalités et/ou représentants du groupe SAFRAN, de la famille de Jean-Louis GERONDEAU, de l'École polytechnique, de la Fondation, de l'Institut Polytechnique de Paris.

Article 5 : Rédaction des candidatures

Pour faire acte de candidature, le porteur de projet doit compléter, à son nom et à celui de ses collaborateurs éventuels, le dossier de candidature défini et fourni par la DEI de l'X. Le dossier doit être paraphé et signé par chacun des porteurs du projet pour être recevable.

Article 6 : Critères d'évaluation et éligibilité des candidatures

Les candidatures sont examinées selon différents critères :

- le caractère innovant du produit ou du service
- l'esprit d'entreprendre de l'équipe
- la complémentarité et la diversité des membres de l'équipe
- la potentialité économique, sociale ou environnementale (à travers la présentation d'au moins une application potentielle clairement identifiée)
- la construction du projet de développement de l'idée menant à une éventuelle création d'entreprise et/ou le projet de développement de l'entreprise

Article 7 : Analyse des candidatures et sélection des lauréats

Les candidats dont l'éligibilité du dossier aura été confirmée seront conviés à présenter leur projet à l'occasion d'un pré-jury qui se réunira, dans les locaux de la Fondation de l'X (33 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris), le **vendredi 4 juin 2021** après-midi.

À l'issue du pré-jury, les candidats retenus seront ensuite conviés à défendre leur projet à l'occasion d'un jury final qui se réunira fin juin ou début juillet, toujours dans les locaux de la Fondation de l'X.

Article 8 : Date limite de dépôt des dossiers

Les dossiers doivent être adressés sous format électronique (mentionnant en objet « PRIX JL GERONDEAU - SAFRAN ») à l'attention de contact-dei@polytechnique.fr.

Le dossier déposé devra être complet, signé et scanné, et pourra inclure toutes annexes pouvant appuyer le dossier (lettres de soutien...).

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **7 mai 2021 à 23:59** (heure de Paris, France).

Une interaction avec l'équipe organisatrice, préalablement au dépôt du dossier, est vivement recommandée.